

Divulgations réglementaires de Société Générale (Succursale Canada) – 2025

Veuillez consulter la divulgation de Société Générale (« **SG** ») Canada concernant le [traitement des plaintes](#) pour obtenir de l'information sur le processus de traitement des plaintes de SG Canada.

Les mesures fédérales de protection des consommateurs exigent que Société Générale (Succursale Canada) divulgue publiquement les renseignements suivants concernant les plaintes, les engagements publics et les codes de conduite.

Statistiques annuelles sur les plaintes des clients – 2025

Société Générale (Succursale Canada)	2025
Nombre de plaintes reçues	0
Nature des plaintes	S. o.
Délai moyen de traitement des plaintes	S. o.
Nombre de plaintes réglées par l'agent responsable des plaintes à la satisfaction des personnes qui les ont déposées	S. o.

Codes de conduite volontaires et engagements publics

Veuillez consulter le [site Web de Conformité](#) de Société Générale pour les divulgations et codes de conduite au niveau du Groupe Société Générale.

Les produits et services de Société Générale (Succursale Canada) offerts au Canada ne sont assujettis à aucun engagement volontaire ou code de conduite supplémentaire.

Renseignements supplémentaires

Les demandes de renseignements concernant les plaintes, les engagements publics et les codes de conduite de Société Générale (Succursale Canada) peuvent être adressées au Département de la Conformité (CA-CPLE@sgcib.com) ou par écrit à l'adresse suivante :

Société Générale (Succursale Canada)
Département de Conformité (Plaintes)
1501, avenue McGill College, bureau 1800
Montréal (Québec) H3A 3M8